

# CG flash

**FGTB**

**Centrale Générale**

**Ensemble, on est plus forts**

Lettre trimestrielle de La Centrale Générale-FGTB | P910643

**NETTOYAGE**

GRANDE ENQUÊTE SUR LES DOULEURS MUSCULAIRES ET ARTICULAIRES

## Que faisons-nous des résultats?

Ces derniers mois, nous avons mis en œuvre une grande enquête afin d'identifier les causes des douleurs musculaires et articulaires. Vous trouverez ci-dessous les raisons de cette enquête. En bref, cela résulte surtout de la pression croissante au travail dans le secteur du nettoyage.

Au fil des années, il est devenu de plus en plus difficile pour les travailleuses et travailleurs du nettoyage d'exercer ce métier sans avoir de problèmes de santé. Se faire mal au travail est devenu monnaie courante, presque 'normal'. Seriez-vous plus fragiles que ceux qui travaillaient dans le nettoyage il y a 20 ans? Bien sûr que non. C'est donc que le travail a changé et qu'il est devenu plus difficile. Ceux qui ne quittent pas le secteur du nettoyage ont une charge de travail qui augmente. Il faut faire toujours plus en moins de temps. Pour éviter les remarques de l'inspecteur ou du contrôleur, on court sans arrêt et on accélère la cadence. On fait les gestes de plus en plus vite, de façon très répétitive, sans même penser à adopter une bonne position. Plus le temps de penser à sa santé avec des exigences patronales de plus en plus fortes. Résultat? Mal de dos, tendinite et la liste est longue.

En 2012, les demandes de reconnaissance de la tendinite comme maladie professionnelle ont explosé. Le Fonds des maladies professionnelles mentionne que le nettoyage est un des secteurs particulièrement touchés par les tendinites et les problèmes du canal carpien.

Dès lors, il faut prendre le problème à bras le corps. Le travail ne doit pas, ne peut pas rendre malade.

Grace à nos nombreux affiliés dans le secteur, nous sommes parvenus à récolter près d'un millier de questionnaires complétés. Vous trouverez dans ce CG FLASH un compte-rendu des résultats de l'enquête.

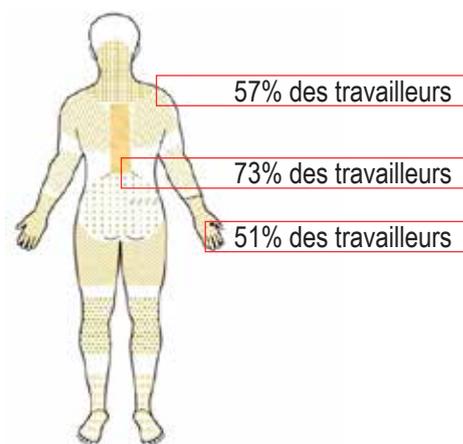
L'équipe FGTB



# DOULEURS MUSCULAIRES ET DES ARTICULATIONS

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

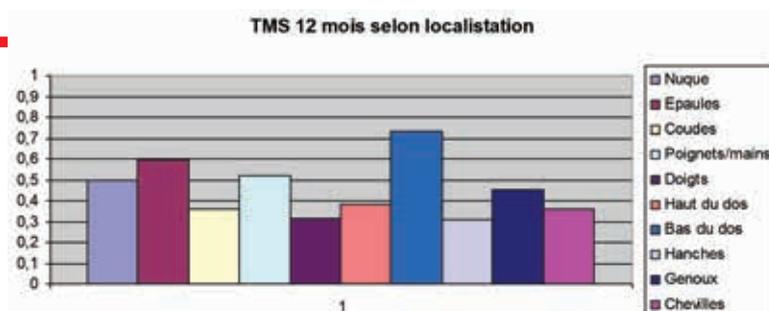
L'enquête montre clairement que les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont réels dans le secteur du nettoyage. Cela concerne les douleurs musculaires et des articulations.



### ENSEIGNEMENT 1

## VOUS SOUFFREZ!

94% des travailleurs rapportent qu'il/elle a souffert pendant la dernière année. La localisation des douleurs ne sont pas toujours les mêmes (dos, genoux, épaules,...). Le bas du dos est la localisation dont les travailleurs se plaignent le plus (73%), suivi des épaules (57%) et des poignets (51%).



Pourcentages de plainte pour les 12 derniers mois pour chaque partie du corps



### ENSEIGNEMENT 2

## VOUS SOUFFREZ À CAUSE DU TRAVAIL!

Dans le secteur du nettoyage, il existe différents types de fonctions (par exemple le nettoyage des bureaux, le nettoyage industriel en entreprise, le lavage des vitres, ...). Via l'enquête, nous avons analysé si les douleurs étaient bien dues au travail et surtout au type de fonction spécifique.

L'enquête montre clairement que le poste de travail détermine les points de douleur et le degré de douleur. Il est dès lors évident qu'il faudra tenir compte de ces différences de tâches au sein du secteur lorsque nous prendrons des initiatives. ▶



### ENSEIGNEMENT 3

## VOUS SOUFFREZ À CAUSE DE VOS MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL!

Dans les réponses de l'enquête, nous trouverons également des plaintes sur les mauvaises conditions de travail dans le secteur du nettoyage:

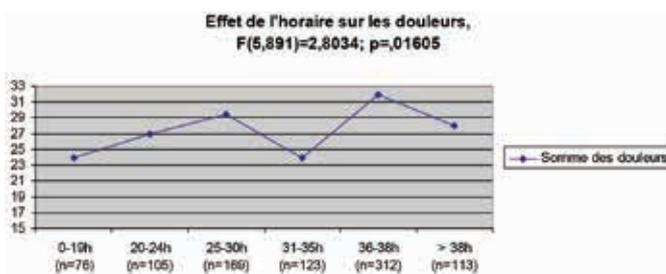
- Plus un travailleur doit adopter des positions inconfortables, plus il ressent des douleurs;
- Plus le travailleur est tenu par le temps, plus il ressent des douleurs;
- Plus le travailleur doit manipuler des charges lourdes, plus il ressent des douleurs.

La situation n'est pas toujours la même. Au contraire, l'enquête montre que la perception des douleurs varie d'une entreprise à l'autre. Ce phénomène peut s'expliquer par les conditions de travail différentes au sein de ces entreprises.

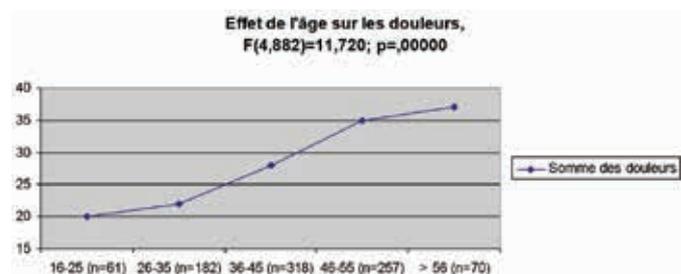


Il existe encore d'autres motifs qui sont importants :

- Plus on a un horaire chargé, plus on travaille, plus on souffre
- Plus on travaille en terme d'ancienneté, plus on souffre.



*Effet de l'horaire sur la somme des douleurs  
(addition des intensités de douleurs)*



*Effet de l'âge sur la somme des douleurs.*

# QU'EN FAIT-ON À PRÉSENT?



Pour la Centrale Générale de la FGTB, le secteur du nettoyage doit être considéré dans son entièreté comme un secteur à risques en matière de troubles musculo-squelettiques. Cela signifie que chaque ouvrière ou ouvrier du nettoyage, en exerçant son métier, court un risque élevé de souffrir un jour des troubles musculo-squelettiques.

Dès lors, le Fonds des Maladies Professionnelles devrait reconnaître comme maladie professionnelle ou incapacité de travail tout trouble musculo-squelettique qu'un travailleur

du nettoyage aurait. Vous ne seriez plus responsable, mais bien... votre travail.

Mais pour la Centrale Générale de la FGTB, ce qui compte, c'est la prévention. Être indemnisé pour une tendinite, c'est bien. Travailler en restant en bonne santé, c'est mieux. Et pour cela, il n'y a qu'une seule solution : c'est le travail qui doit être adapté à votre état physique et non pas l'inverse. C'est d'ailleurs toute la base de la loi sur le bien-être au travail.

**Meilleure reconnaissance des maladies  
et surtout une meilleure prévention,  
c'est pour cela nous travaillons ensemble.**

**Vous nous rejoignez?**

**Ensemble, avec votre syndicat, mettons fin à ce problème.**



ADRESSES DE VOS SECTIONS RÉGIONALES  
CENTRALE GÉNÉRALE - FGTB

## BRABANT WALLON

rue de Namur 24  
1400 Nivelles  
067/21.18.84  
cg.BrabantWallon@accg.be

## BRUXELLES - VLAAMS BRABANT

rue Watteu 2-8  
1000 Bruxelles  
02/512.79.78  
02/512.56.46  
Maria Theresiastraat 113  
3000 Leuven  
016/22.21.83 - 016/27 04 95  
accg.BXL-VlaamsBrabant@accg.be

## CENTRE

rue Aubry 23  
7100 Haine-St-Paul  
064/23.82.00  
cg.Centre@accg.be

## CHARLEROI

bld Devreux 36/38 bt 9  
6000 Charleroi  
071/64.12.95  
cg.Charleroi@accg.be

## LIEGE - HUY - WAREMME

place Saint-Paul 13  
4000 Liège  
04/223.36.94  
04/222.08.10  
cg.Liege@accg.be

## LUXEMBOURG

rue Fonteny Maroy 1  
6800 Libramont  
061/53.01.60  
cg.Luxembourg@accg.be

## MONS - BORINAGE

rue Lamir 18-20  
7000 Mons  
065/22.14.00  
cg.Borinage@accg.be

## MOUSCRON

rue du Val 3  
7700 Mouscron  
056/85.33.33  
cg.Mouscron@accg.be

## NAMUR

rue Dewez 40-42 (2<sup>e</sup> étage)  
5000 Namur  
081/64.99.66  
cg.namur@accg.be

## TOURNAI

av. de Maire 134  
7500 Tournai  
069/66.94.20  
cg.Tournai@accg.be

## VERVIERS

rue de Bruxelles 19  
4800 Verviers  
087/29.24.58/60  
cg.Verviers@accg.be